



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/26064  
10 juillet 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 9 JUILLET 1993, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LES REPRESENTANTS PERMANENTS DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, DE  
LA FEDERATION DE RUSSIE ET DU PORTUGAL, AUPRES DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

D'ordre de nos gouvernements, nous avons l'honneur de vous envoyer les versions anglaise et russe de la déclaration conjointe faite par les chefs des délégations des Etats-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie et du Portugal, à Moscou, le 8 juillet 1993, au sujet de la situation en Angola, et de vous prier de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe en tant que document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,

Représentante permanente des  
Etats-Unis d'Amérique auprès  
de l'Organisation des  
Nations Unies

(Signé) Madeleine Korbelt ALBRIGHT

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la  
Fédération de Russie auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Yuli M. VORONTSOV

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Portugal  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

(Signé) M. Pedro CATARINO

ANNEXE

[Original : anglais et russe]

Les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la Russie et du Portugal, observateurs officiels de l'application des accords de paix de Bicesse pour l'Angola, se sont réunis à Moscou le 8 juillet 1993. Les délégations étaient dirigées respectivement par M. George E. Moose, Secrétaire d'Etat assistant aux affaires africaines, M. G. B. Karasin, Directeur du Directorat pour l'Afrique du Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie, et M. Jose Manuel Briosa e Gala, Secrétaire d'Etat à la coopération du Portugal. Les participants de la Troïka ont rencontré le Premier Vice-Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, M. A. L. Adamishin. M. V. V. Posuvalyuk, Directeur du Département pour l'Afrique et le Moyen-Orient du Ministère russe des affaires étrangères a pris la parole lors de la réunion.

Les observateurs ont examiné des mesures spécifiques visant à résoudre la crise en Angola, dans l'optique de la réunion que le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies doit tenir prochainement sur l'Angola.

Après avoir analysé la situation critique actuelle, les observateurs sont parvenus aux conclusions ci-après :

- L'UNITA poursuit sa stratégie militaire consistant à attaquer, capturer et occuper des territoires et des zones de population administrés par le Gouvernement de la République d'Angola;
- L'UNITA a persisté dans cette politique en dépit de tous les efforts déployés par la communauté internationale pour rétablir un cessez-le-feu conformément aux accords de paix signés par le Président Eduardo dos Santos, au nom du Gouvernement, et M. Jonas Savimbi, au nom de l'UNITA;
- L'UNITA ne respecte pas les principes fondamentaux des accords de paix, notamment les engagements qu'elle a pris de respecter les résultats des élections de septembre 1992, de participer à un gouvernement de réconciliation nationale conformément aux résultats des élections, et d'intégrer ses forces militaires à des forces armées nationales unifiées.

Les observateurs ont réaffirmé que la communauté internationale devrait continuer d'avoir pour objectif le rétablissement du cessez-le-feu, notamment le respect intégral de Triple Zero, la mise au point des aspects essentiels des accords de paix de Bicesse et l'application des principes supplémentaires contenus dans le projet de mémorandum d'entente du Protocole d'Abidjan pour renforcer les accords.

Les observateurs demandent la cessation des hostilités et prient instamment l'UNITA de mettre fin à ses menaces et actes d'intimidation à l'encontre du personnel de l'ONU ou d'autres participants au processus de paix et de s'abstenir d'actions ou de menaces directes à l'encontre des citoyens ou d'installations de pays tiers.

/...

Etant donné les circonstances actuelles, les observateurs reconnaissent pleinement le droit de légitime défense du Gouvernement de la République d'Angola et comprennent parfaitement les efforts déployés par ce dernier pour acquérir les moyens de se défendre. Cela étant, ils se sont déclarés préoccupés par l'intensification des souffrances humaines et de la destruction et ont souligné en conséquence qu'il fallait faire preuve de modération pour ne pas aggraver la situation.

Les observateurs ont réitéré leur ferme adhésion aux résolutions antérieures du Conseil de sécurité de l'ONU et ont noté avec satisfaction la Déclaration sur l'Angola du Sommet de l'OUA tenu au Caire. Ils ont à nouveau prié instamment l'UNITA de respecter la volonté du peuple angolais et de la communauté internationale et d'accepter un retour au processus de paix régi par les Accords de Bicesse et les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité de l'ONU. La possibilité d'un compromis politique raisonnable pour préserver l'avenir du peuple angolais reste ouverte, comme l'a réaffirmé à maintes reprises le Gouvernement angolais.

Les observateurs ont également examiné les mesures complémentaires que le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait envisager pour résoudre la crise en Angola, notamment :

- Des mesures visant à limiter les moyens dont dispose l'UNITA pour poursuivre sa campagne militaire, notamment un embargo sur les armes;
- Des mesures destinées à obtenir de l'UNITA qu'elle applique les Accords de paix qu'elle a signés;
- Des mesures visant à restreindre les mouvements internationaux des membres de l'UNITA engagés dans des activités entravant le processus de paix;
- La réouverture des négociations entre le Gouvernement de la République d'Angola et l'UNITA sous les auspices de l'ONU dans les meilleurs délais;
- Des moyens d'assurer l'application sans réserve par l'UNITA de la résolution 804 du Conseil de sécurité de l'ONU sur la libération des nationaux étrangers pris en otage;
- Un examen approfondi du mandat d'UNAVEM II, et notamment de la possibilité de redonner à UNAVEM II ses effectifs complets;
- Des moyens plus efficaces d'assurer le libre acheminement de l'aide humanitaire.

La nécessité d'appliquer ces mesures ou d'autres mesures éventuelles dépendra directement du comportement des dirigeants de l'UNITA.

A sa réunion de Moscou, la Troïka a également examiné les propositions relatives à l'augmentation de l'aide économique et technique fournie par la communauté internationale au Gouvernement angolais pour la reconstruction du pays.

Les délégations des Etats-Unis d'Amérique et du Portugal souhaiteraient exprimer leur gratitude au Gouvernement de la Fédération de Russie pour son hospitalité.

-----